

# Bachelier en informatique orientation développement d'applications

<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 44	Fax : +32 (0) 65 40 41 54	Mail : <a href="mailto:eco.mons@helha.be">eco.mons@helha.be</a>
<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : <a href="mailto:eco.montignies@helha.be">eco.montignies@helha.be</a>

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE ID207 Expression écrite et orale en langue française			
Code	ECID2B07ID207	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons <b>Aurélié PIRKENNE</b> ( <a href="mailto:aurelie.pirkenne@helha.be">aurelie.pirkenne@helha.be</a> ) Michel SERVAIS ( <a href="mailto:michel.servais@helha.be">michel.servais@helha.be</a> ) HELHa Campus Montignies <b>Valérie BOISDENGHIEN</b> ( <a href="mailto:valerie.boisdenghien@helha.be">valerie.boisdenghien@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans les axes communicationnels et linguistiques de la formation. Elle vise à améliorer les compétences en français.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés
- 1.2 Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat

### Acquis d'apprentissage visés

A l'issue de cette UE, l'étudiant sera capable :

- de présenter efficacement un exposé oral
- d'exprimer et produire de manière claire et professionnelle des informations par l'utilisation de vocabulaire et de principes grammaticaux adéquats.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECID2B07ID207A Communication en langue française 36 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECID2B07ID207A Communication en langue française 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

# Bachelier en informatique orientation développement d'applications

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : [eco.mons@helha.be](mailto:eco.mons@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Communication en langue française			
Code	3_ECID2B07ID207A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Michel SERVAIS</b> ( <a href="mailto:michel.servais@helha.be">michel.servais@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Vu son futur métier, l'étudiant doit être capable de présenter oralement et par écrit une synthèse de son projet. Aussi le cours vise-t-il l'acquisition de la démarche de synthèse dans un contexte académique.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable:

- I. Suite à des séances de travaux de groupe, de rédiger et structurer en groupe un dossier sur une problématique choisie, en respectant les consignes de présentation, y compris pour le référencement et la bibliographie, et en utilisant une orthographe et une syntaxe correctes.
- II. Suite à des séances de travaux de groupe, de présenter en groupe un exposé de 10' sur une problématique choisie, accompagné d'un support (audio)visuel.
- III. Suite à un travail individuel, d'utiliser l'outil mindmap comme outil de synthèse d'une conférence
- IV. Suite à un travail individuel, de rédiger un CV et une lettre de motivation

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

1. Thématique et problématique
2. Recherche et référencement APA
3. Sélection des informations
4. Reformulation des informations
7. Rédaction d'une introduction
8. Rédaction d'une conclusion
9. Consignes de mise en page
10. Techniques d'exposé
11. CV et lettre de motivation
12. Utilisation de mindmap comme outil de synthèse

### Démarches d'apprentissage

Alternance de théorie et de pratique, travaux de groupe et correction des exercices.

## Dispositifs d'aide à la réussite

Les exercices servent d'évaluation formative et permettent donc un feedback.

## Sources et références

Berchoud, M.-J. (2011). Le vocabulaire et ses pièges. Archipoche.

Blein, B. (2020). Parler en public : Tout pour être à l'aise à l'oral, réunion professionnelle, examen, entretien d'embauche (Nouvelle éd.). Larousse.

Fayet, M., & Nishimata, A. (2019). Savoir rédiger le courrier d'entreprise (Nouvelle éd. augmentée). Éditions Eyrolles.

Scheepers, C. (2013). L'argumentation écrite. De Boeck-Duculot.

Spicher, A. (2021). Bien écrire, bien rédiger en 40 fiches (2e édition). Paris : Studyrama.

Thyrion, F. (2006). La dissertation : Du lieu commun au texte de réflexion personnelle (4e édition). De Boeck Duculot.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Fiches-séquences, notes de cours, Moodle.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Au Q1, l'évaluation portera sur les devoirs remis (individuels et de groupe) et constituera 35% de la cote finale. La présence des étudiant·e·s en cours est donc indispensable, et ce critère pourra être pris en compte pour l'attribution des cotes.

Au Q2, la remise du travail définitif (de groupe) représentera 30% de la cote finale. La présentation orale hors session de ce dossier constitue 35% de la note finale.

Au Q3, les étudiant·e·ts qui n'ont pas obtenu 50% de la cote finale doivent présenter un travail écrit individuel.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	35	Trv	30		
Période d'évaluation			Exo	35	Exe	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Exo = Examen oral, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### Dispositions complémentaires

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE). N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation. Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

La participation étant essentielle, trois absences non justifiées par un CM ou un ML entraînent une note PP à l'évaluation continue et donc au reste de l'AA.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).